



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 935

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

M. le président. La parole est à M. Michel Diefenbacher, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Diefenbacher. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, et porte sur l'évolution de la délinquance.

Vous avez présenté hier, madame la ministre, les résultats de la lutte contre la délinquance en 2008. Ils font apparaître trois évolutions.

En premier lieu, la délinquance recule. Elle recule moins vite que les années précédentes, mais elle recule quand même : moins 0,9 % pour la délinquance générale, moins 6,3 % pour la délinquance de proximité. Et surtout, c'est la septième année de baisse consécutive depuis 2002, après, il faut le rappeler, cinq années de hausse continue sous le gouvernement socialiste de M. Jospin. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Pierre Gosnat. Et la délinquance des banquiers ?

M. Michel Diefenbacher. Depuis 2002, le nombre annuel des crimes et délits est passé d'un peu plus de 4 millions à un peu moins de 3,6 millions, soit, pour la seule année 2008, 500 000 victimes de moins. C'est plus que la population totale de la ville de Lyon, troisième ville de France. Cela donne la mesure de l'effort qui a été fait.

M. Michel Lefait. Et les voitures brûlées ?

M. Michel Diefenbacher. Deuxième évolution, les enquêtes conduisent de plus en plus souvent à l'identification des auteurs des faits de délinquance.

M. Albert Facon. Tout va bien !

M. Michel Diefenbacher. Le taux d'élucidation, qui était aux environs de 25 % en 2002, approche aujourd'hui les 38 %. Il faut en féliciter chaleureusement les services de police et de gendarmerie.

Troisièmement, si, dans l'ensemble, la délinquance recule, elle prend parfois des formes plus brutales : les violences aux personnes, les vols à main armée, les règlements de compte, même s'ils portent sur des nombres limités, continuent à augmenter. C'est évidemment un point préoccupant, sur lequel il faudra que les services accentuent leur action l'année prochaine.

L'évolution étant dans l'ensemble favorable, je tiens, madame la ministre, à vous exprimer mes félicitations, et à féliciter à travers vous l'ensemble des services de police et de gendarmerie.

M. Albert Facon. Mensonge !

M. Michel Diefenbacher. Je souhaiterais vous poser trois questions.

Quelles priorités fixez-vous pour l'année 2009 ?

M. Roland Muzeau. Cinq mille suppressions d'emplois !

M. Michel Diefenbacher. Que peut-on attendre de la future loi d'orientation dont j'ai compris qu'elle serait, enfin, prochainement déposée ?

Dans l'immédiat, en quoi les services de police et de gendarmerie bénéficieront-ils des mesures prévues au plan de relance ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Roland Muzeau. En rien !

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député, d'abord, merci pour les félicitations que vous adressez aux forces de police et de gendarmerie, car ces excellents résultats sont bien le fruit de leur travail. Et ce sont des centaines de milliers de victimes en moins. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Merci, mesdames et messieurs les députés, de vous associer à ces félicitations aux policiers et aux gendarmes.

M. Bernard Deflesselles. C'est nous qui nous y associons, pas les socialistes !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur*. Si les résultats obtenus en 2008 sont bons, il est évident qu'il faut faire au moins aussi bien et mieux encore en 2009.

Faire au moins aussi bien dans la lutte contre le terrorisme, avec la DCRI, qui nous a beaucoup protégés au cours de cette année.

Faire mieux encore dans la lutte contre les trafics de stupéfiants. Les GIR nous ont déjà permis de commencer à démanteler un certain nombre de réseaux, et cela va s'accroissant.

Faire mieux encore dans la lutte contre la délinquance de proximité dans les quartiers sensibles, avec les trente nouvelles UTEQ que je vais créer et les compagnies de sécurisation.

Il faut aussi accentuer notre effort là où nous assistons au développement d'une nouvelle délinquance, en particulier les vols à main armée avec des armes à feu, qui augmentent de 700 alors même que les vols avec violence diminuent, eux, de 7 000.

Il faut poursuivre la lutte contre les violences intrafamiliales. Vous le savez, je viens de créer une mission sur ce phénomène.

Il faut lutter contre les escroqueries, et notamment sur Internet. Le plan que j'ai lancé la semaine dernière connaît déjà un succès de participation extrêmement important.

Nous allons accompagner cela de moyens très concrets. Dans le cadre du plan de relance, en particulier, 5 000 véhicules vont permettre de renouveler le parc de la police et de la gendarmerie. La LOPSI va être, effectivement, l'occasion d'apporter 1 milliard d'euros à la modernisation de tous les éléments, notamment de la police technique et scientifique, et surtout de renforcer juridiquement nos capacités d'action, en renforçant en particulier les sanctions et la prévention en matière de délinquance routière. Je pense notamment à tous ces accidents qui sont dus à l'alcool ou aux stupéfiants au volant.

Il faut lutter contre la violence dans les stades. Il faut également lutter contre un certain nombre d'officines prétendument d'intelligence économique, et dans un certain nombre d'autres domaines.

C'est donc un ensemble d'actions et de moyens qui vont nous permettre de démontrer la détermination du Gouvernement à assurer la protection des Français, avec une présence de l'État partout, en tous lieux et à tout moment, qui fasse preuve d'une autorité sereine, mais également ferme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Diefenbacher](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 935

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 janvier 2009